Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

069-216900704-20241206-Del 2024 12 06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/12/2024

DEPARTEMENT DU RHÔNE



www.cublize.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 DECEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :

Nombre de conseillers absents :

15 06

Nombre de conseillers présents:

09 Date de convocation du Conseil municipal 29 NOVEMBRE 2024

Date d'affichage :

/12/2024

Date de transmission en sous- préfecture :

/12/2024

Régulièrement convoqués, les membres du Conseil Municipal se sont réunis le vendredi 6 décembre 2024 à 20h30 en mairie sous la présidence de M. MAIRE Olivier, Maire.

Etaient présents : M. MAIRE Olivier, Maire — Mme BATAILLY Christine, M. LAURENT Hervé, Mme BERTRAND Pascale, Adjoints - Mme BOCHARD Julie, conseillère déléguée - M. GIROUDON Maurice, Mme BORODINE Geneviève, M. PETIT Aurélien et M. RAFIIE Hamid.

Etaient absents excusés: Mme CASADO Pascale, M. CATHERIN Thierry, Mme CABOUX Nathalie, M. SARRASIN Didier.

Etaient absents: M. BARRAS Jean-Marie et Mme COQUARD Marie-Christine.

Secrétaire de séance : Mme BORODINE Geneviève

N° de délibération : 2024-12-06

SYTRAL — PROJET DE PLAN DE MOBILITE **DES TERRITOIRES LYONNAIS**

Conformément à la l'article L1214-28-2 du Code des Transports, M. Bruno BERNARD, Président de SYTRAL Mobilités, sollicite l'avis des conseils municipaux de son ressort territorial sur le projet de Plan de Mobilité des Territoires Lyonnais.

Les pièces du projet de plan ont été communiquées aux conseillers avec la convocation.

Après avoir débattu des documents, le Conseil Municipal EMET un avis FAVORABLE au projet de plan de Mobilité des Territoires Lyonnais proposé par le SYTRAL Mobilités.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire,

Le Maire,

La Secrétaire de séance,